



mon bébé a 6 mois sans papier et les parent avec le papier

Par **thmouni**, le **11/10/2012** à **16:23**

Monsieur ; mon problème est :

je suis venu nouvelle en France mon mari faire un groupement familiale l'année denier mais après la demande je devient enceinte . Nous avons obtenu l'attestation en 11/04/2012 et moi je suis accouche en 27/04/2012 donc je faire un demande de visa a mon bébé en Tunis mais sa refuse.

je venue en France le 04/09/2012 a l'avion et je passe avec moi ma petite fille que a l'age de 5 mois je trouve aucune problème pour lui passer.

Maintenant monsieur je faire ma demande de papier au sous-prefecture en Meaux et jusqu'à a maintenant j attend la rissipisse . Mais la problème monsieur qu'est ce que je fais pour ma petite qui passe avec moi sans visa j espéré que vous ma conseille que je dois faire exactement pour la papier de mon bébé.

Merci pour vous